



Les Champs d'Escale

Centre de Loisirs Péri-scolaire

7, Chemin de la Souffel

67370 STUTZHEIM-OFFENHEIM

PROJET EDUCATIF

Une association à but non lucratif dénommée « LES CHAMPS D'ESCALE » a été inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Brumath le 9 avril 1997 (articles 21 à 79 du Code civil local). Elle a été créée par un groupe de parents d'enfants fréquentant le groupe scolaire « Le petit pont » de Stutzheim-Offenheim.

Cette association gère un Centre de loisirs sans Hébergement pendant les vacances scolaires et les mercredis ainsi qu'un accueil péri-scolaire (repas du midi, accueil du soir) les jours de classe.

Son but est de permettre aux enfants, dont les parents travaillent, de fréquenter l'école du village et de garder, pendant les vacances, un contact privilégié avec leur cadre de vie et leurs camarades tout en s'ouvrant à de nouveaux horizons.

1. Objectifs Généraux

1.1. Eveil et partage

« Les Champs d'Escale » se donne pour mission fondamentale l'accueil et l'encadrement d'enfants de 3 à 14 ans. L'association a pour objectif principal de tout mettre en œuvre pour que son jeune public puisse avoir la possibilité et les moyens de s'amuser, faire du sport, s'exprimer, créer, apprendre, découvrir, échanger, partager et vivre en groupe dans le respect de l'autre et de sa parole.

Tout en étant dans un cadre sécurisé, le temps passé par les enfants au sein de la structure, ne sera pas une continuité de la vie scolaire dans la mesure où, tout en tenant compte des contraintes de la vie en communauté, ils pourront participer à la construction et aux choix du programme d'activités.

Les enfants, petits et grands, sont associés à l'élaboration des règles de vie de la structure.

1.2. Convivialité

Lieu de rencontres et d'activités privilégiées, la structure ne peut remplir ses missions et ses ambitions sans se soucier de l'existence primordiale d'un esprit de convivialité et de partage. Une équipe d'animation compétente ; épaulée par un personnel de service efficace et professionnel ; motivée et consciente de l'enjeu d'un tel engagement sera à l'écoute permanente des réactions et demandes individuelles et collectives des enfants.

1.3. Evaluation

L'association est gérée par un comité de direction composé de parents bénévoles, pour la plupart utilisateurs des services proposés, qui mettent leur enthousiasme au service du bien-être des enfants. Ils sont à l'écoute du ressenti des enfants et des préoccupations du personnel. Des réunions régulières leur permettent d'échanger et de coordonner leurs actions. Le directeur et son adjoint participent activement à ces réunions et font le lien avec les autres membres de l'équipe.

2. Fonctionnement

2.1. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été élaboré par le comité de direction en collaboration avec l'équipe d'animation. Dans ce document essentiel, les parents trouveront le fonctionnement détaillé de chaque type d'accueil proposé par la structure (horaires d'ouverture ; rythme des journées ; repas ; goûters) ainsi que certaines règles concernant le paiement des services, la signalisation des absences des enfants, l'annulation de certaines activités. Ce document, mis à jour régulièrement, est remis aux familles avec la carte de membre et les statuts de l'association au moment de la première inscription de l'année scolaire en cours.

2.2. Organisation par groupes d'âges

C'est une volonté de l'association de ne pas séparer strictement les deux groupes d'âges. Evidemment, les groupes ont chacun leur encadrement et leur environnement spécifique, cela n'empêchant en rien quelques moments et activités partagés durant le temps passé au sein de la structure.

En fonction du nombre d'enfants présents et pour préserver la sérénité de ce temps important de la journée, les repas sont pris en deux services. Dans ce cas de figure l'organisation en place fera en sorte que les deux groupes se croisent pour un temps d'échanges et la diffusion d'informations qui concernent tous les enfants.

2.2.1. Les 3-6 ans

Les activités thématiques seront adaptées en fonction de leurs possibilités et moyens, dans un souci d'éveil, d'initiation et de respect de leur rythme.

Une salle de repos leur sera réservée pour les temps calmes.

2.2.2. Les 7-14 ans

Autonomie plus grande et prises d'initiatives personnelles et collectives seront au centre des différentes activités des grands. L'accent sera mis sur l'épanouissement physique et sur le bien être psychique de ces enfants.

3. Ressources proposées

3.1. Ressources humaines

La directrice, stagiaire BAFD (ou équivalent) est employée à temps plein par l'association, est référent, garant, et porteur du présent projet. Il dirige les CLSH (vacances et mercredi) ainsi que la structure d'accueil périscolaire qui fonctionne durant toute l'année scolaire. Il élaborera, par type d'accueil proposé et en collaboration avec l'équipe d'animation, un projet pédagogique détaillé ou apparaîtrons les intentions pédagogiques, le fonctionnement des actions menées, le rôle de chacun des acteurs ainsi que les moyens d'évaluation proposés. Ces projets pédagogiques seront validés en réunion de comité de direction.

Une équipe de permanents assure le fonctionnement quotidien des services proposés. Dans un souci de repère et de bien être des plus petits, cette équipe est composée d'un personnel qui partage son temps de travail entre l'école maternelle et notre structure.

Pour le repas de midi, deux personnes qualifiées s'occupent plus particulièrement du service et de l'entretien des locaux tout en s'impliquant dans l'animation de ce moment-là.

Plus spécifiquement pour le CLSH, une équipe d'animation, recrutée par le directeur en fonction de critères établis par la législation en vigueur et en fonction des compétences, des motivations, expériences personnelles, est chargée de l'encadrement et de l'animation auprès des enfants.

Des intervenants spécialisés sont invités tout le long de l'année à venir partager leur expérience dans leur domaine de prédilection.

3.2. Locaux

Pour abriter le Centre Aéré, la commune met à disposition les locaux du Groupe Scolaire ainsi que la salle polyvalente et les terrains de sport regroupés sur le même site.

Depuis février 2003, il est à noter que l'association a investi de nouveaux locaux comprenant une salle de cantine ouverte sur une salle de jeu, une cuisine, une salle de repos/ lecture et un bureau spacieux pour les réunions du comité et le stockage de matériel pédagogique.

Même si ces locaux n'appartiennent pas à l'association, ils permettent d'ancrer un peu plus les activités périscolaires dans un environnement favorable et de conforter les liens avec un public nombreux et fidèle.

4. Spécialités et ouverture en matière d'animation

Depuis 1997, s'appuyant sur l'expérience et la motivation d'une partie des animateurs et du directeur, l'association propose régulièrement certaines activités touchant un public d'enfants demandeurs et fidèles.

Ces spécialités sont la réalisation de courts métrages et de reportages vidéo et création de spectacles (théâtre, chorégraphie, musique).

La découverte de la nature et de l'environnement (sorties encadrées et préparées par des professionnels) en est une autre.

Autour de ses activités de référence, sont proposés des thèmes d'animation originaux et nouveaux (sculpture, création de cartes postales etc...) variant d'une année à l'autre.

Ce projet éducatif est vivant.

Il évoluera en fonction des besoins et des attentes du public concerné par nos champs d'action, relayés par l'organisateur.

Il sera affiché en permanence dans nos locaux. Les parents seront informés de son existence et de son rôle primordial par le biais du règlement intérieur. Il sera communiqué à tous les salariés et intervenants, permanents et occasionnels de la structure.

11/01/2010

Association Les Champs d'Escale
L'association est affiliée
87 000 Stulzheim Offenheim
Tel : 030968314
Mail : champsdescale@live.fr